

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 NOVEMBRE 2010

Présents :

Didier GUILLAUME – Jean-Yves PILLIER – Alain DAVASE– Catherine CLEMOT– Christian CUSSONNEAU – Dominique BILLY – Gabriel HUBERT

Absente excusée : Caroline ROBINEAU

Absents : Gilles FOULON- Martine BEAUMONT - Michel COUTELET

1. Tarifs 2011

a) Location de salles :

➤ **Salle des fêtes du Mousseau**

Habitants de la commune des Ulmes : 150€

Personnes de l'extérieur : 230€

Professionnels (restaurateurs, associations, sociétés, etc.) : 265€

➤ **Salle d'animation de la Maligny**

Habitants de la commune des Ulmes : 190€

Personnes de l'extérieur : 270€

Professionnels (restaurateurs, associations, sociétés, etc.) : 310€

Option podium : 50€

Pour l'Association "Familles Rurales" : tarif inchangé (150€ par an pour les 2 salles)

Pour l'A.P.E. de ROU-MARSON LES ULMES VERRIE : une gratuité par salle et par an est maintenue.

Pour le Comité des Fêtes des Ulmes : - idem – Le tarif professionnel s'appliquera pour la salle de La Maligny et la gratuité est maintenue pour la salle du Mousseau.

Tarifs de la vaisselle perdue ou cassée : reconduction des tarifs 2010

Ces modifications de tarif seront applicables au 1^{er} janvier 2011.

Modifications sur les contrats de locations :

Caution : 500€

Désistement autorisé au plus tard 6 mois avant la date de la manifestation

Pénalités pour non nettoyage de la salle et/ou de la vaisselle prêtée: 200€

b) Photocopies : reconduction des tarifs 2010

c) Concession de terrain au cimetière : reconduction des tarifs 2010

2. Devis concernant la gouttière encadrée de la salle des fêtes du Mousseau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la société SNC Dupuis et Fils s'élevant à 1 829,22€ HT (2 187,75€ T.T.C.) pour le remplacement de la gouttière encadrée de 10,2m sur la toiture de la salle des fêtes par un chéneau plus large afin d'éviter l'écoulement d'eau sur le plafond de la salle lors de fortes précipitations.

3. Devis concernant le renforcement du mur des WC de la salle d'animation de la Maligny

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la société SARL Lange Renard s'élevant à 715€ HT (855,14€ T.T.C.) pour le renforcement de l'arrière du mur en parpaings des WC par 11 IPN (80x40) de 3 mètres maintenus par 3 plats (80x6) horizontaux afin d'éviter que le mur endommagé lors du rebouchage en cours des caves contigües .

4. Chantier découverte de jeunes en 2011 dans le cadre du CEL

A la demande de la Communauté de Communes – à ses communes membres -, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer la mise en sécurité et l'enjolivement par un habillage bois de la passerelle béton située entre le lavoir de la grande fontaine et l'étang de la commune comme chantier découverte de jeunes dans le cadre du Contrat Educatif Local 2011. Seul le coût des matériaux sera à la charge de la commune.

5. Question diverse

. Stock de caisses de vieux livres

Par souci de gain de place dans les locaux de la Mairie, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de remettre gracieusement aux habitants de la commune qui le désirent les vieux livres de bibliothèque et administratifs qui n'ont pas lieu d'être archivés par la Commune. Une journée sera fixée pour cette distribution : elle sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.